



Aide juridique au juge familiales

Par **regliz**, le **02/05/2018** à **11:55**

Bonjourrn que risque t'on quand on fait une fausse attestation sur l'honneur , pour avoir droit a l'aide juridique , car je suis en procès avec m'a fille pour avoir un droit de visite de mes petits enfants , et apparemment elle a pas signaler sont changement de situation ,que maintenant ils ont deux salaires rnrnCordialement

Par **amajuris**, le **02/05/2018** à **14:08**

bonjour,rnsi le bureau d'aide juridictionnelle a connaissance de cette fraude, il lui faudra rembourser le trop perçu et voir plus s'il y a dépôt de plainte pour fraude.rnsi vous êtes sur de vos informations, ce sera un argument en votre faveur.rnsalutations